



DIARIO

DEL GOBIERNO DE CATALUNA Y DE BARCELONA,

DEL DOMINGO 1º DE SETIEMBRE DE 1811.

Nra. Sra. de la Consolacion, S. Gil Ab., y S. Lupo Ob. y Conf — Las quarenta horas están en la Iglesia de Padres Trinitarios descalzos; se reserva à las seis de la tarde.

DIA.	TERMÓMETRO.	BARÓMETRO.	VIENTO Y ATMÓSFERA.
30 á las 11 de la noc.	19 grad.	3	S. O. Sereno.
31 á las 6 de la mañ.	18	2	O. Idem.
31 á las 2 de la tard.	22	3	S. O. Nubecillas.

LE GENERAL EN CHEF AUX CATALANS

Des gens qui ne me connaissent point se sont efforcés de faire circuler le bruit que je m'étais embarqué pour m'éloigner de cette province; j'en ai été vivement offensé, et je déclare hautement à tous ceux qui voudront me croire et me rendre justice (a) que quand même je perdrais l'espoir (b) de voir sous peu de temps visiblement amélioré le sort de cette principauté dont je suis le principal intéressé (c), je préférerais périr avec le dernier soldat que d'abandonner mon poste (d). Le Gouvernement qui me la confié pourra seul me faire changer de résolution (e). Battissez donc tout décuage-ment (f); unissez vous tous à moi avec une égale fermeté; et pour satisfaire notre juste vengeance, nous manquerons encore d'ennemis à exterminer (g).

Vich, 25 Août 1811.

LOUIS LACY.

(a) Il y a une grande différence entre vous croire et vous rendre justice. Nous ne parviendrons assurément jamais à celle-ci, si nous devons nous atteler à la première. Ainsi, mon cher Monsieur, si vous mettez votre contentement à être cru, je ne dirai point que cette province soit absolument dépourvue de ces hommes qui vivent sous la foi du Chatbonnier, et qui croient tout sans examen; et sous ce rapport il ne vous sera pas difficile de parvenir à votre but.

Mais si vous persistez à demander justice, si vous voulez que nous sondions rigoureusement vos intentions, et que nous parvenions par la voie de la spéculation à la vraie connaissance de vos plans; alors il est nécessaire de vous prévenir qu'il y en aura forcément des révélations.

EL GENERAL EN JEFE A LOS CATALANOS.

La voz que se ha propagado por alguno que no me conoce, de haberme embarcado para alejarme de esta Provincia, me ha ofendido sobremanera, y me obliga á declarar solemnemente á quantos quieran creermey hacerme justicia, (a) que aun quando perdiese las fundadas esperanzas de ver en breve mejorada visiblemente la suerte de este Principado (b) del que me considero el primer interesado, (c) preferiría perecer con el ultimo soldado, á abandonar mi puesto (d). El Gobierno que me lo ha confiado es el único que podrá revocar mi resolución (e). Destruyese la desconfianza, (f) unanise todos con igual propósito: y nos saquen enemigos que exterminar para saciar nuestra justa venganza (g).

Vigüe 25 de Agosto de 1811.

LUIS LACY.

(a) Una cosa es quererle, y otra hacerle justicia. Si debemos atenernos á la primera, seguramente que jamás Negaremos á la ultima. Si ese buen Señor se contentase con que le creyéramos, no diré que absolutamente esté la Provincia desgraciada de esos hombres que viven con la fe del carbonero y creen á puño cerrado; y siendo así no es difícil que pueda lograr su intento.

Mas si insiste en que se le haga Justicia, si quiere que escrupulosamente se sonden sus intenciones, y se haya de venir por medio de la especulación al verdadero conocimiento de sus planes; entonces es menester prevenirle, de modo que no diré en Cataluña, mas tam-

point dans la Catalogne ; mais dans toute la péninsule , qui ne mettent de la répugnance à vous croire . Nous voyons déjà que V. Exc. ne s'embarquera point , avant que la province ne soit entièrement au pouvoir du vainqueur . Vous pouvez dans cet intervalle réunir quelque produit des peuples non encore soumis , faire des levées d'hommes , d'argent , exiger des sacrifices , etc. Nous avons un grand exemple en votre prédecesseur O-donnell , qui après avoir mis en succès ses richesses à Majorque , vit encore le moment de faire une nouvelle récolte ; il repartit de nouveau dans la Province , et en dépit d'un grand nombre de Catalans , il reprit une seconde fois le commandement général . Ainsi il est urgent que Mr. de Lacy nous apprenne à quoi nous devons nous arrêter , pour que nous sachions à quoi nous en tenir , car il est aussi facile de s'en faire accroire qu'il est difficile d'obtenir justice .

(b) Comment vous ne l'avez pas encore perdu cet espoir ! Qu'il parla bien ce poète qui dit que l'espérance est la dernière chose qu'on perd ! Pensez-vous faire seul , sans armes , sans soldats , sans forces , plus que ne purent vos prédecesseurs qui avaient tout cela en abondance ? c'est être dans le délire ! Comment remplirez-vous le vide qu'ont laissé en vos cadres les prisonniers faits à Maquinenza , Lérida , Rosas , Hostalich , Gironne , Tortosa , Tarragone et enfin à Figueras ? Après avoir perdu tous ces régiments qui étaient tant coté pour lever , armer et équiper , comment les remplacerez-vous ? Ou bien pensez-vous pouvoir vaincre sans troupes ? Cela doit être , ainsi ; voyant que tous les efforts de l'insurrection ont été détruits par l'habileté des Français . Revenons donc à la charge , et donnons à entendre à la population que le pays a encore les moyens de défaire le vainqueur qui l'a conquise . On renouvelle déjà ces fameux refrains : Ils peuvent tarder , mais ils ne manqueront pas de s'en aller . Dieu qui l'a voulu , s'en lassera bientôt . Prenez tous les armes , et nous nous en débarrasserons d'un seul coup : ils diminuent sensiblement chaque jour , et tant d'autres folies du même genre ; sans s'apercevoir , malgré ces brillantes perspectives , qu'on n'a jamais rien obtenu de ce qu'on s'était proposé , et qu'on a tout perdu d'une manière ou d'une autre . Oui , Messieurs , tous les Généraux ont tenu à peu près la même conduite . Blake se comporta devant Gironne comme Campoverde devant Tarragone , et Sarsfield après de Figueras , ecc. , etc. ; Tous leurs efforts se sont réduits à faire des marches , des contre-marches , des proclamations , et à lever des contributions . . . Mais où tout cela a-t-il abouti ? à perdre absolument tout . Enfin il n'est pas encore arrivé une déroute où ne leur a point pris de place forte . Ils n'ont point éprouvé de contrariété sans qu'on n'ait vu à la suite quelque exhortation ou manifeste dans lequel on ne déclarât que le chef vaincu conservait l'espoir le mieux fondé de pouvoir à l'avenir faire auto-

bien en la péninsule toute , que non se résister à creerle . Ya se ve que S. E. no se satisfará tan pronto , porque la Península no sea enteramente ocupada por el vencedor . En el entretanto puede sacar fruto de los pueblos no ocupados , puede llevarse harinas , y dirijo , puede exigir sacrificios , etc. etc. Bue el emple tenemos en su predecesor O-donnell , que después de haber bien colocado sus ejércitos en Mallorca , así que en su estadística coluntó otro momento de cosecha , se apareció de nuevo en el Principado , y a despecho de un sin número de catalanes , cargó otra vez con la capitania general . Así que es preciso que el Sr. de Lacy nos diga estrictamente a qué debemos atenernos ; para saber por qué trigos hemos de echar ; creencia ó justicia , tan fácil es de lograr lo uno como difícil lo otro .

(b) ¡ Conque no las ha perdido todavía ! ¡ Que bien dice aquél poeta quando dijo : Lo último que se pierde es la esperanza ! ¡ Si pensará hacer él solo sin ejércitos , sin soldados , sin fuerzas , más de lo que han hecho sus predecesores , quando tuan cada día con alguna abundancia ! es mucha delirio ! Com Illaná el vacío que han dejado los prisioneros hechos en Mequinenza , Rosas , Gerona , Lérida , Hostalich , Tortosa , Tarragona , y finalmente Figueras ? Todos esos regimientos que tanto habrían costado de levantar , armar y equipar , una vez perdidos , i conque se resarcirán i ? O es que piensa vencer sin tropas ? Así es ; viendo que todos los esfuerzos de la insurrección han quedado desbaratados por la pericia francesa ; volvemos a las andadas , y se da a entender otra vez al bajo pueblo que el solo país es capaz de desbancar al vencedor que le pisa . Ya se renuevan aquellos famosos cálculos , de tardar pueden , pero tendrán que marchar . Dios lo ha querido ; pero él mismo se cansará de quererlo . Es preciso armarse todos , y estará hecho en un golpe . Ellos cada día van disminuyendo . Con otros desafíos por el mismo cañón ; sinver que a pesar de estas perspectivas , nadie se ha hecho de quanto se intentaba , y todo se ha ido perdiendo por las ó por nefas . Si Señores , todos los generales han hecho lo mismo , sobre corra diferencia ; y lo mismo ha sido Blake delante de Gerona , que Campoverde a vista de Tarragona , y que Sarsfield a los alrededores de Figueras , etc. etc. Todos sus esfuerzos han consistido en marchas y contra-marchas , proclamas y contribuciones Mas al cabo , y a la postre En que se parado ? En perderse todo . Sin embargo no ha sucedido derrota , pérdida de plazas , ó cualquier otro accidente contrario , sin que a pocos días no haya comparecido una proclama , ó manifiesto , en que se declarase quel gese vencido tiene las mas fundadas esperanzas , de mejorar el estado de las cosas . Mas esto solo ha sido para disuadir la desconfianza de la gente , y poderse em-

bon et rôlé cela pour distraire l'attention du public, et donner au chef les moyens de s'embarquer avec moins de danger. Des espérances ! on nous en a donné beaucoup, mais jusqu'aujourd'hui nous n'en avons point vu les effets.

(c) Cette principauté ne prospérera plus si personne ne s'intéresse à son sort avec plus de résolution. Lacy le principal intéressé ! et depuis quand ? et pourquoi ? il lui serait bien difficile de nous donner quelque raison solide.

(d) Magnifiques expressions, si elles n'étaient point d'usage, si tous ses prédécessors ne s'en fussent servi, pour faire croire par leurs paroles qu'ils étaient loin d'avoir dans le fond de leur cœur.

(e) Voilà ce qu'il y a de méilleur dans la proclamation. S. Exc. commence déjà à nous laisser entrevoir une porte de derrière. Et qui nous assurera que S. Exc. n'oit point déjà dans sa poche l'ordre (*quoique non définitif*) d'abandonner la province à son malheureux sorté. Nous disons *non définitif* parce que nous pensons qu'une des instructions secrètes qu'il aurait reçues, serait de se maintenir en Catalogne, jusqu'à ce qu'un danger imminent pour sa propre sécurité l'en empêcheroit, ou qu'il y aurait impossibilité absolue de soutirer de l'argent de ses faibles habitans. Lorsque ce jour arrivera, il y aura quelque bâtiment Anglais qui sera tout prêt, et alors..... La réponse est déjà toute faite : *Le Gouvernement qui me nomma vient de changer de résolution.* En entendant cette parole, *Volaverunt*, les Catalans resteront sous comme au siècle passé, lorsque l'Archiduc Charles s'évada; nos bons siéux l'attendent pendant plusieurs années, et Monsieur n'a pas encore paru.

(f) Et quoi ! Mr. de Lacy aurait-il entrevu dans la Province quelque découragement ? S'il en était autrement constamment demanderait-il qu'on le bannît ? que signifierait-il de dire de bannir ce qui n'existe pas ? mais la Principauté a tort ; pourquoi ne mettrait-elle point toute sa confiance en son illustre chef ? peut-être s'est-elle vue trompée par quelques-uns de ses prédécesseurs ? assurément que celui qui soutiendrait pareille chose serait un grand sourbe.

(g) Il serait bien possible qu'il manquât d'occasion et de moyens pour les exterminer.... N'est-il pas encore temps de finir de patelles extravagances ? Peuples de Catalogne, ouvrez les yeux ; réfléchissez sur votre situation ; et tremblez à la vue des malheurs que vous préparent de tels chefs, si vous vous livrez à leur séduction. Après avoir attaqué vos enfants, vos frères et vos parents de leur travaux domestiques, ils vous abandonnent dans les actions décisives ; et par leur imprécision et leur peu de connaissance dans l'art militaire ils vous livrent au pouvoir du vainqueur. Celui-ci ne peut voir avec indifférence l'égarement dans lequel on vous a plongé, et des malheurs sans fin servent de châtiment à votre témérité. Prévenez donc ces malheurs ; examinez vos forces, et prenez une résolution qui vous fasse honneur, et qui effacez toutes vos passes et votre obstination. Toutes vos places encore vos for-

barcas el gese à ménos riesgo ! *Esperanzas !* Muchas se nos han dado, pero no ha parecido el Mesías hasta ahora.

(c) Medrado está el Principado si nadie se interesa en su suerte con mayores empeños ! i Lacy el primer interesado ! i Y desde quando ? i Y porque ? Difícil suara ci apartar los motivos.

(d) i Bellísimas expresiones si no fueren de estilo, sino las hubiesen usado todos sus predecesores, quienes han tenido en los Jahios cosas muy diferentes de las que abrigaba el corazon !

(e) Vea Vm. aquí lo mejor de la proclama : i Como empieza ya S. E. à échar las cabras en corral aguno ! i Y quien nos ha dicho que S. E. no tenga ya en la faltiquera orden (aunque no terminante) para deixar el Principado abandonando à su propia suerte ? Decimos *no terminante*, porque ya nos figuramos que una de las instrucciones secretas que se le habran dado, será la de mantenerse en Cataluña, hasta que se lo impidan los inminentes riesgos de su seguridad, ó la imposibilidad de sacar mas dinero de los Incautos y violetrados. Para quando llegue este dia, preventiva estará alguna embarcacion inglesa, y entonces ... la respueta sea está à la mano. El gobierno que me embió ha revocado mi resolución. Oida esta palabra, *volaverunt*; se quedarán los catalanes crédulos tal como quando se excurrió el Archiduque Carlos en el siglo pasado ; esperaronle por espacio de muchos años nuestros bisabuelos, que en paz descansen ; y el buen Sr. no ha parecido todavía.

(f) i Conque el Sr. Lacy na oido en la Provincia algo de desconfianza ! i De otro modo à que viniera el quererla desterrar, ? i A que vendría el desterrar lo que no existe ? Pues hace muy mal el Principado. i Y porque ha de desconfiar en su ilustre gese ? i A caso se ha visto engañado por ninguno de sus predecesores ? Seguramente faltará à la verdad quien tal dixere.

(g) Lugar y fuerzas para exterminarlos es mas posible que salte. i No es hora ro lavia de que termine tanto delirio ? Pueblos de Cataluña, abrii los ojos : reflexionad sobre vuestra situación, y extremoceos de las desgracias que os preparan esos geses, si os entregais à las tentaciones de la seducción. Ved que después de haber arrancado de las labores los hijos, hermanos, y parientes vuestros ; os abandonan en las acciones generales, y con su impericia y mala táctica os dexan en poder del vencedor. Ved que este no puede mirar con indiferencia el frenesi que os han influido, y que mil desgracias son el castigo de vuestra temeridad. Ah ! Precavedlas. Comparad vuestras fuerzas, y tomad una resolucion que os haga honor, borrrando los pasados delirios de vuestra *esperanza*. Perdisteis todas las plazas fuertes perdereis las fortunas, el honor, las vidas ; mas no por eso dejareis de ser conquistados. i No

vours, votre honneur et la vie, et avec cela vous devrez enfin vous soumettre. Ne vaut-il pas mieux perdre un doigt que tout le bras. Ne vaut-il pas vous soumettre aujourd'hui, tandis que vous avez mieux le moyen de le faire avec gloire, en disant que vous avez résisté tant qu'il vous a resté de places fortes à défendre, que de persister après les avoir perdues? Ah! si vous réfléchissez un instant sur votre situation, vous ne tarderez point à vous décider, en livrant au mépris ces ridicules et extravagantes proclamations, et détestant leurs auteurs qui ne veulent que vous tromper.

NOUS, Général de Division, Comte de l'Empire, grand Officier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'ordre de la couronne de fer, grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles, Gouverneur de la ville et Province de Barcelone,

Considérant que l'arrêté du 19 Août a mis fin à l'introduction dans Barcelone des raisins et autres comestibles volés;

Voulant étendre cette mesure au commerce de Commune à Commune, et faire cesser tous ces vols qui s'y commettent ou pourraient s'y commettre;

ORDONNONS

Que tout individu qui voudra vendre dans une Commune quelconque des fruits, légumes ou autres denrées provenant d'une autre Commune, soit comme sa propriété, ou par l'achat qu'il en aura légalement fait, devra être porteur d'un certificat délivré gratis par le Bayle de sa commune, sans quoi les autorités de l'endroit où il en ferait la vente sont tenus de le faire arrêter, faire confisquer au profit des pauvres de la Commune les denrées mises en vente, et d'en rendre compte dans le vingt-quatre heures au Gouvernement de Barcelone.

Les autorités des Communes devront faire par elles mêmes, ou par des personnes de confiance, des patrouilles dans l'étendue de leurs Communes, des visites dans les maisons, afin de connaître les personnes qui y logent et les denrées qu'ils y gardent, s'ils n'en sont pas propriétaires.

Les Régidors des Communes voisines seront tenus de se prêter secours et main-forte entre'eux, pour la poursuite et arrestation des voleurs, et de se donner tous les renseignemens qui rendraient à les découvrir. Il sera rendu compte au Gouvernement de tous les renseignemens donnés ou démarches faites, ainsi que des arrestations qui auront pu s'ensuivre.

Les Régidores et principaux habitans des Communes sont chargés spécialement de l'exécution rigoureuse des présentes dispositions, sous peine de payer les dommages qui, par leur négligence, auraient pu en résulter pour un ou plusieurs particuliers.

Fait à Barcelone, le 1^{er} Septembre 1811.

Le Général de Division Gouverneur de la ville et Province de Barcelone

Signé MAURICE MATHIEU.

vale más perder un dedo que un brazo? No es mejor someteros ahora que podéis hacer la gloría, diciendo que habéis resistido en tanto se hubo plazas fuertes que defendísteis; que persistísteis en una tenaz resistencia después de haber sido perdidos? Ah! Si me hubiesis bien visto en esta situación no tardareis un instante en decírmelo, despreciando lo ridículo de estas declaraciones populares, y detestando sus engañosos autores.

NOS, General de division, Conde del Imperio, gran Oficial de la Legión de honor, Caballero de la corona de hierro, gran dignitario de la orden de las Dos Sicilias, Gobernador de la ciudad y Provincia de Barcelona,

Habiéndose con el decreto de 19 de Agosto puesto fin a que se introduzcan en Barcelona uvas, y demás comestibles tales los;

Queriendo extender esta medida hasta el comercio que se hace de pueblo a pueblo, - empezar a hacer que cesen todos esos robos que se cometén o que pudieran cometerse en ello,

M A N D A M O S

Que qualquiera individuo que intente vender en un pueblo, sea el que fuere, frutas, legumbres, u otros géneros procedentes de otro pueblo, ya sea como a propiedad suya, ya coino a compra legalmente ejecutada, deberá ser portador de un certificado dado gratis por el Bayle de su pueblo; sin lo que las autoridades del lugar en donde se hiciece la venta, tendrán que mandarle prender, hacer confiscar a favor de los pobres del pueblo las cosas puestas en venta, y dar parte de ello al Gobierno de Barcelona dentro el término de 24 horas.

Las autoridades de los pueblos deberán hacer patrullas por sí mismas, o por personas de su confianza, en la extensión de su pueblo, a fin de conocer las personas que habitan en él, y los efectos que guardan, si no son dueños de ellos.

Los Regidores de los pueblos vecinos estarán obligados a ayudarse, y darse asistencia entre sí, para perseguir y prender los ladrones, como también a comunicarse todos los pormenores que pudieren contribuir a su descubrimiento. Se dará cuenta al Gobierno de los pormenores comunicados, y pasos dados, como igualmente de las aprehensiones que hubieren podido resulcar.

Los Regidores, y principales habitantes de los pueblos quedan especialmente encargados de la rigurosa ejecución de las aguafuertes disposiciones, sopena de tener que pagar los daños que su negligencia hubiere ocasionado a uno o muchos particulares.

Dado en Barcelona al 1^o de Setiembre de 1811.
El General de division Gobernador de la ciudad
y Provincia de Barcelona,

Firmado